



HAL
open science

Master Science politique et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science politique et communication. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02040337

HAL Id: hceres-02040337

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040337v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences politiques et communication

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin-en-Yvelines - UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Sciences politiques et communication

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150007876

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Science politique et communication* est à finalité indifférenciée. Elle comprend une première année de master (M1) qui dispense au premier semestre une formation « tronc commun » et au second semestre des cours correspondant aux spécialités de seconde année de master (M2), sans oublier l'existence d'un M1 en apprentissage pour la spécialité *Politiques de la communication*. A la fin du premier semestre du M1, les étudiants doivent effectuer un stage. Les trois spécialités de M2 sont : *Carrière publique et métiers du politique*, *Analyse des conflits et de la violence*, *Politiques de communication* (ouverte en formation initiale et en apprentissage). Chaque spécialité est adossée à l'un des deux laboratoires de sciences politique : l'Observatoire de la communication associé au VIP (Versailles Institutions Publiques - EA 3643) ou au CESDIP (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales - UMR 8143 CNRS- UVSQ - Ministère de la Justice).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Du point de vue pédagogique, l'organisation de la mention est cohérente. En M1, elle combine harmonieusement les enseignements fondamentaux, disciplinaires et pluridisciplinaires, méthodologiques. En M2, les



enseignements sont plus ciblés et à forte finalité professionnalisante. La formation remplit les attentes sur les questions pédagogiques.

En ce qui concerne le positionnement de la mention dans l'environnement, il s'agit de la seule formation de science politique à l'UVSQ. Il peut exister néanmoins des risques de chevauchement internes à l'université avec des formations proches dans le domaine du management pour la communication et dans celui de la sociologie pour l'analyse des conflits. Dans l'environnement régional et national, la spécialité *Politiques de communication* est soumise à une forte concurrence des universités parisiennes. La spécialité *Analyse des conflits et de la violence* bénéficie, en revanche, d'un solide positionnement à l'échelle nationale. La formation répond aux attentes.

Les taux de réussite en M1, varient selon les années de 69,6 % à 81,3 %, ce qui reste moyen. Concernant l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants, on note une forte attractivité de la mention, variable selon les spécialités. Le nombre de candidatures est croissant, mais les données restent fragmentaires. En revanche, le suivi des étudiants apparaît faible voire inexistant.

Le pilotage de la mention fonctionne sur le principe de la collégialité fondé sur l'articulation de l'équipe de direction et de l'ensemble des enseignants-chercheurs du département de science politique. L'appui administratif est satisfaisant. Il n'existe pas de comité de perfectionnement à l'échelle de la mention.

- Points forts :
 - Bonne progressivité de la formation de l'entrée du M1 à la sortie du M2.
 - Positionnement satisfaisant des différentes spécialités.
 - Le spectre des débouchés professionnels couverts par les trois spécialités est à la fois large et judicieusement pensé.

- Points faibles :
 - Insuffisance du dossier constitué uniquement du dossier d'auto-évaluation.
 - Tableau des indicateurs très lacunaires ne permettant pas une réelle évaluation.
 - Absence de suivi du devenir des étudiants.
 - Absence de comité de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Tel qu'il apparaît dans le dossier soumis, le suivi du devenir des diplômés est déficient, qui mériterait donc d'être amélioré. Il serait utile aussi d'instituer le comité de perfectionnement et de disposer de tableaux d'indicateurs plus fiables.

Evaluation par spécialité

Politiques de communication

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) :

Maroc (Ecole Supérieure de communication et de publicité de Casablanca)

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Politiques de la communication* vise à former des professionnels maîtrisant les techniques de la communication et aptes à élaborer des plans de communication stratégique. Ils doivent être capables de faire face aux différents défis auxquels se trouvent confrontés les professionnels en charge des politiques de communication.

- Appréciation :

Le dossier reste globalement lacunaire et empêche d'évaluer correctement plusieurs points.

Sur le plan pédagogique, on note une bonne cohérence d'ensemble de la spécialité avec une politique de stage plutôt performante et un bon équilibre des enseignements professionnels et académiques. La formation en langues est insuffisamment développée, néanmoins, la formation répond aux attentes sur les questions pédagogiques.

L'attractivité de la spécialité est moyenne, car malgré la présence de candidatures en nombre (143 en 2012), au final seuls 12 étudiants sont restés sur les 30 acceptés. Le dossier ne permet pas également de se rendre compte de la part des étudiants en formation initiale et au regard de celle relative aux étudiants en apprentissage. Le taux de réussite est en chute (de 100 % en 2007-2008 à 82,98 % en 2011-2012) sans que les explications ne soient fournies. La professionnalisation des étudiants passent par une très intéressante politique de stage (durée trois mois minimum et mémoire). Les données sur l'insertion professionnelle sont trop lacunaires et, dès lors la formation ne remplit que partiellement les critères d'évaluation. L'accompagnement des étudiants est perfectible.

S'agissant du pilotage de la spécialité le dossier est trop imprécis pour réellement s'assurer que les instruments collégiaux de pilotage (comme le conseil de perfectionnement) sont présents. Les critères d'évaluation ne sont que partiellement renseignés.

- Points forts :

- Bonne politique de stage.
- Bonne cohérence pédagogique.
- Bon équilibre entre les enseignements professionnels et académiques.

- Points faibles :

- Accompagnement des étudiants.
- Peu de poursuite d'études en doctorat.
- Formation en langue perfectible.
- Informations lacunaires concernant le devenir des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait utile d'améliorer l'accompagnement et le suivi du devenir des étudiants ainsi que le pilotage. Il conviendrait de renforcer la formation en langues.



Analyse des conflits et de la violence

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Slovaquie

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Slovaquie (Université Matej Bel de Banska Bystrica, Slovaquie)

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Analyse des conflits et de la violence* a pour objectif de former des experts de haut niveau capables d'analyser les enjeux de sécurité, proposer des solutions et d'intervenir sur le terrain face à des situations critiques de conflit et de violence. La spécialité est aussi délocalisée en Slovaquie depuis cinq ans. La spécialité comporte deux parcours, l'un professionnel et l'autre recherche.

- Appréciation :

La formation est adossée à un laboratoire solide (le CESDIP, UMR (unité mixte de recherche) 8183) et qui fait autorité dans le champ d'étude des questions de sécurité. La formation répond correctement aux attentes en matière d'objectifs pédagogiques.

La spécialité connaît une réelle attractivité, avec notamment une tendance à la hausse des inscrits (de 20 en 2007-2008 à 32 en 2011-2012). Le taux de réussite est très variable selon les années et en dents de scie (de 38,1 % en 2008-2009 à 84,38 % en 2011-2012), mais la tendance est à l'amélioration. Sur le plan de l'insertion professionnelle et de l'analyse du devenir des étudiants, l'évaluation est rendue délicate par le manque de données fiables et contrôlées. L'enquête d'insertion donne des taux de réponse peu élevés (de 35 % à 50 %).

L'équipe pédagogique est de qualité. Le pilotage de la spécialité est perfectible. Il manque, au regard du dossier, les instruments collégiaux de pilotage.

- Points forts :

- Adossement au CESDIP, laboratoire de référence en matière d'analyse des questions de justice et de sécurité.
- Qualité de l'équipe pédagogique avec une direction dont la compétence est reconnue.

- Points faibles :

- Données statistiques sur l'attractivité et le devenir des étudiants lacunaires.
- Pilotage perfectible.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'améliorer l'accompagnement et le suivi du devenir des étudiants, ainsi que le pilotage.



Carrières publiques, métiers du politique, méthode de recherche et droit politique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Faculté de droit et science politique, (Guyancourt)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Carrières publiques, métiers du politique, méthode de recherche et droit politique* comporte deux options : *Carrières publiques* qui prépare aux concours de la fonction publique et *Métiers du politique* qui prépare aux métiers d'assistants parlementaires, de collaborateurs ou de conseillers d'élus ou encore de lobbyistes. La spécialité est commune aux mentions de master : *Droit public* et *Science politique et communication*. Elle est donc accessible aux étudiants titulaires d'une première année de master (M1) tant de droit public ou de droit privé que de science politique, que d'un diplôme équivalent (M1 en sciences humaines et sociales ou diplôme de l'IEP).

- Appréciation :

L'organisation pédagogique de la formation prend en compte le rattachement à deux mentions de master (*Droit public* et *Science politique et communication*). La mixité des étudiants se retrouve notamment à l'occasion des enseignements du tronc commun qui représentent une grande partie des enseignements (culture générale, méthodologie de l'argumentation, langue, introduction aux politiques économiques, droit parlementaire, mais aussi mise à niveau). Les autres enseignements sont spécifiques aux options et adaptés aux objectifs respectifs (méthodologie dans une option et pratique et stage de quatre mois dans l'autre). Il est regrettable que l'option *Carrières publiques* n'ait pas prévu un stage, alors que les concours demandent aujourd'hui une certaine connaissance du monde de l'administration que seul le stage peut permettre d'acquérir. Il manque aussi l'acquisition de compétences techniques dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). La configuration de la spécialité conduit à ce que la formation ne soit pas pleinement satisfaisante.

L'attractivité à cette spécialité reste moyenne (environ 80 candidatures annuellement pour le parcours *Métiers du politique*) pour des promotions inférieures, pour les deux options, à 30 étudiants. Il ressort, par déduction, du dossier que l'option *Métiers du politique* comporte en moyenne 14 étudiants, alors que l'option *Carrières publiques* se compose en moyenne de 11 étudiants. Les taux de réussite sont satisfaisants, variant de 85,19% à 96,43%. L'insertion professionnelle des diplômés est très moyenne puisque seulement 43 % des diplômés réussissent des concours de catégorie A. Néanmoins, nous disposons de données sur les diplômés admis à un concours : pour les diplômés de l'option *Carrières publiques* (IRA, attaché territorial, officier de gendarmerie, inspecteur du trésor) voir A+ (ENM, Saint-Cyr, commissaires aux armées) ou de l'option *Métiers du politique* (66 % des diplômés trouvent un emploi dans les trois mois après leur sortie de la formation, plutôt dans les collectivités territoriales, 50 % des cas ; mais aussi même si c'est moins fréquent au Parlement ou dans les cabinets ministériels). Les critères d'évaluation sur ces enjeux de l'attractivité et de l'insertion professionnelle ne sont pas remplis au regard des taux tant de réussite que d'insertion (ou de réussite aux concours).

L'équipe pédagogique correspond aux attentes au regard des objectifs tant pédagogiques que d'insertion professionnelle. En revanche, le dossier ne permet pas de se rendre compte de l'existence d'instruments collégiaux de pilotage. Néanmoins, la spécialité sait évoluer avec de nouveaux aménagements (partenariat avec la mention *Droit privé et carrières judiciaires* par exemple pour mieux accompagner les étudiants vers les concours de la police ou abandon de l'option *Méthode de la recherche* qui avait fait l'objet de remarques de l'AERES lors de l'évaluation précédente).



- Points forts :
 - Cohérence du projet pédagogique.
 - Adaptation de la formation aux objectifs.

- Points faibles :
 - L'absence de stage dans l'option *Carrières publiques*.
 - La manque lisibilité de la formation.
 - L'absence d'instruments collégiaux institutionnalisés pour le pilotage.
 - L'insuffisance du dispositif de suivi du devenir professionnel des étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'ajouter certaines compétences techniques dans la formation (NTIC) et de prévoir un stage pour l'option *Carrières publiques*. La systématisation des stages permettrait de parfaire l'objectif d'insertion professionnelle. Les outils collectifs de pilotage devraient être institutionnalisés.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE



N° demande : MA-S3MA150007876

Domaine : DEG

Niveau : Master

Mention : SCIENCE POLITIQUE ET COMMUNICATION

Spécialité : ANALYSE DES CONFLITS ET DE LA VIOLENCE (R+P)

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans ce dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts

Spécialité : CARRIERES PUBLIQUES ET METIERS DU POLITIQUE (P)

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans ce dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

- Les taux de réussite sont supérieurs à ceux mentionnés :

Entre 2009 et 2013 ils sont compris entre 78,5% (2012-2013) et 100% (2010-2011). Les deux autres années le taux était de 88%.

. En tout le nombre de candidatures est de 150 chaque année (seul figure le nombre de candidatures pour métiers du politique dans l'évaluation reçue) le nombre d'étudiants retenus chaque année est compris entre 25 et 28 entre 2009 et 2013.

. L'intitulé "méthodes de la recherche et droit politique" n'a jamais été utilisé pour le master, l'option correspondante n'ayant pas été créée.

. Précisions sur l'insertion professionnelle

Le taux d'insertion professionnelle pour l'option Carrières publiques est de 46% et non de 43% (v. infra). Compte tenu de la difficulté à obtenir les concours A et A+, ce taux peut être considéré comme assez satisfaisant.

En ce qui concerne l'option métiers du politique pour les 47 étudiants entre 2009 et 2013 (4 promotions) : 30% travaillent comme collaborateurs d'élus locaux, 19% comme collaborateurs d'autres élus (parlementaires, ministres), 28% occupent d'autres postes en lien avec la politique

(dans des associations, dans des cabinets d'affaires publiques, dans des collectivités territoriales ...). Les 23% d'étudiants restant ont, soit poursuivi des études, soit sont en recherche d'emploi, soit n'ont pas donné d'informations. Le taux d'insertion professionnelle est donc d'au moins 77%.

. En métiers du politique, un suivi systématique du devenir des étudiants est effectué. Un tableau de suivi est remis à jour 3 fois par an (mail envoyé à tous les étudiants) et une rencontre annuelle entre des anciens étudiants (qui sont de plus en plus nombreux à intervenir dans le master) et ceux du master 2 est organisé.

En Carrières publiques, un suivi est également effectué, de façon à prendre en compte les résultats d'étudiants qui réussissent souvent les concours plusieurs années après avoir été diplômés. C'est pour cette raison que le taux d'insertion professionnelle en Carrières publiques est légèrement supérieur aux chiffres calculés par l'AERES.

.Un comité de pilotage va être mis en place (cf. projet pour 2015-2019). Il existe déjà informellement par une réunion annuelle avec les intervenants professionnels les plus investis dans la formation.

. Les NTIC seront intégrés dans la formation dans le cadre de la nouvelle maquette (cf. projet pour 2015-2019) du master « métiers du politique et gouvernance territoriale ».

Spécialité : POLITIQUES DE COMMUNICATION (P)

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans ce dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

Comme l'indique le rapporteur, l'insuffisance du dossier s'explique essentiellement par son caractère tronqué, n'étant composé que de la partie auto-évaluation.

Des comités de perfectionnement se mettent en place pour le M1 et dans les M2 ; il est vrai qu'ils faisaient défaut dans le cadre du précédent quadriennal.

Les informations relatives au suivi des étudiants font défaut pour la simple raison que ce suivi s'effectue non pas au niveau du M1, mais des M2. Le M1 n'est pas conçu comme une fin d'étude mais comme une première année d'un cycle conduisant l'étudiant vers une formation plus spécialisée.

Spécialités (M2) « Politiques de communication. Action publique » et « Politiques de communication. Développement des organisations » :

On ne peut pas dire que l'accompagnement des étudiants soit un point faible puisque, dès la rentrée 2014, avant donc l'entrée en vigueur du nouveau quinquennal, les deux promotions s'effectueront en apprentissage avec le soutien logistique et le réseau professionnel du CFA d'Alembert. On peut même dire que c'est un point très fort de la formation.

La formation en langue est un vrai et éternel problème entre un trop et un trop peu, à ce niveau d'études. On propose comme solution non pas des cours de langue mais des cours professionnels en anglais, liés au secteur de la communication.

L'absence de poursuite d'études en doctorat s'explique d'abord par l'orientation professionnelle de la formation. Les étudiants optant pour ce type d'études n'envisagent pas de poursuivre leurs études en doctorat. Cela dit, à l'avenir et sous réserves de parvenir à monter ce type de contrat, on incitera certains étudiants à poursuivre leurs études sous la forme de conventions CIFRE. Cela ne pourra concerner de toute manière qu'un nombre très limité d'étudiants.